

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Travaux du réservoir d'eau potable : état d'avancement du chantier

Saint-Joseph-du-Lac, le 21 mai 2025 - Les maires de Pointe-Calumet, Mme Sonia Fontaine, et de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx, ont procédé aujourd'hui à une visite conjointe du chantier du nouveau réservoir d'eau potable, situé sur le territoire de Saint-Joseph-du-Lac.

Lancé le 12 août dernier, le chantier progresse conformément à l'échéancier. À ce jour, 71 % des travaux de construction du réservoir et du bâtiment technique de surpression sont complétés. La mise en service demeure prévue pour le début de l'automne 2025.

Ce projet représente une étape importante dans les efforts intermunicipales menés afin d'améliorer la qualité de l'eau potable et réduire les impacts négatifs liés à la présence de manganèse, un élément naturellement présent dans l'eau. Une fois en fonction, le réservoir viendra appuyer le système de filtration Mangazur déjà en place, réduisant ainsi les épisodes d'eau colorée dans le réseau.

« La mairesse et le maire savent que la population attend avec impatience la diminution du taux de manganèse dans l'eau, et nous sommes heureux d'enfin annoncer que nous voyons le fruit des efforts investis dans ce projet d'envergure. Nous sommes conscients que la population a hâte de constater les bénéfices de ce réservoir, qui, étant complémentaire au système de filtration, assurera son bon fonctionnement et augmentera son efficacité », ont exprimé Mme Sonia Fontaine et M. Benoit Proulx lors de la visite.

Un projet financé en grande partie par les gouvernements

Ce projet majeur, représentant un investissement de plus de 6,5 millions de dollars, est rendu possible grâce à une importante contribution financière des gouvernements du Canada et du Québec. Le 16 juillet dernier, la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, confirmait une aide financière de 3 250 000 \$ dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme d'infrastructure municipale d'eau (PRIMEAU). Une aide supplémentaire de 2 342 000 \$ a également été octroyée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Les deux municipalités se réjouissent de la concrétisation de ce projet structurant qui aura un impact direct et positif sur la vie quotidienne de leurs citoyens.

Sur les photos : Mme Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet, et M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac.